

GUIDE d'utilisation

de la plateforme dématérialisée PassRL

Présentation

La plateforme dématérialisée PassRL sera ouverte du 2 mai au 3 juin 2024 à 18h. Cet espace permet le traitement des dossiers de candidatures pour une entrée :

- En 1^{re} professionnelle passerelle
- Dans la 2^{de} GT avec l'enseignement optionnel création et culture design
- En 1^{re} générale pour suivre un enseignement de spécialité rare (avec changement d'établissement).

L'application servira de support dématérialisé entre l'établissement d'origine et les établissements publics visés de l'Éducation nationale. Les établissements y verseront leurs documents numérisés sous format PDF et y reporteront leurs avis ou décision.

ATTENTION : Toutes les candidatures déposées sur la plateforme PassRL doivent impérativement donner lieu à une saisie AFFELNET **avant le 7 juin 2024 à 12h**. Les vœux saisis ou modifiés lors de la réouvertures d'AFFELNET Lycée, entre le vendredi 14 juin à 9h et le mardi 18 juin à 12h, sont susceptibles de ne pas être traités.

La plateforme dématérialisée PassRL est accessible aux établissements du réseau académique ARENA. Les chefs d'établissement peuvent déléguer leur droits d'accès à la plateforme à leurs collaborateurs. Ils pourront le faire via DELEG-CE.

Accès à l'application

Accès dans ARENA : *Scolarité du 2nd degré/Applications locales de gestion de scolarité du 2nd degré/Plateforme dématérialisée PassRL*

Si l'on ne dispose pas d'accès à ARENA (par exemple, un CFA, un établissement privé hors contrat ou un établissement hors académie), pour déposer des dossiers dans PassRL :

Il existe plusieurs cas de figure, selon la situation :

- Si l'établissement de scolarisation de l'élève est **situé dans l'académie de Lyon** : le dossier sera pris en charge par le CIO du secteur de l'établissement d'origine de l'élève.
- Si l'établissement de scolarisation de l'élève est **situé en dehors de l'académie de Lyon et possède une adresse mail de type *ac-académie.fr*** : l'établissement crée un compte dans PassRL via <https://passrl.public.ac-lyon.fr/candidature/>

Lors de la première connexion, cliquez en bas à gauche sur « s'inscrire ». L'établissement doit alors se créer un mot de passe **de 8 à 15 caractères avec au moins une minuscule, une majuscule, un chiffre et un caractère spécial parmi \$ @ % * = - _ !**

Ce compte sera ensuite validé par l'administration. Une fois le compte validé, l'établissement peut se connecter en cliquant sur « Login ». L'identifiant de connexion est l'adresse mail indiqué lors de la demande d'accès et le mot passe celui créé précédemment. L'établissement peut alors créer ses candidats dans PassRL, puis dépose le dossier des élèves dans l'espace PassRL comme présenté dans la procédure qui suit.

- Si l'établissement de scolarisation de l'élève est **situé en dehors de l'académie de Lyon et ne dispose pas d'adresse mail de type *ac-académie.fr*** : le dossier doit être envoyé au pôle Procédures d'orientation et d'affectation de la DRAIO de Lyon (saio-affectation@ac-lyon.fr) en respectant le calendrier du niveau concerné .

Niveaux concernés par l'application :

Pour une candidature en 1^{re} professionnelle :

L'affectation en 1^{re} professionnelle passerelle ou en 1^{re} pro parcours fléché est gérée par Affelnet Lycée. Les dossiers déposés dans PassRL (annexe 11 + bulletins) doivent faire l'objet d'un vœu dans Affelnet Lycée pour être valides. Un candidat ne peut formuler que deux vœux de 1^{re} professionnelle passerelle.

Au sein de cette procédure, l'établissement d'accueil doit obligatoirement formuler un avis quant à la candidature. L'avis formulé dans PassRL se traduit en bonus appliqué au barème, mais il ne garantit pas l'affectation. Ce bonus est saisi par l'administration dans Affelnet Lycée.

Les résultats de l'affectation seront accessibles aux établissements et aux familles le mercredi 26 juin 2024.

Calendrier PassRL pour l'entrée en 1^{re} professionnelle passerelle :

- **2 mai** : Ouverture de la plateforme dématérialisée PassRL pour les établissements d'origine et d'accueil
- **27 mai à 18h** : Date limite d'instruction des dossiers par les établissements d'origine
- **3 juin à 18h** : Date limite de dépôt des avis par les établissements d'accueil
- **26 juin à 14h** : Diffusion des résultats du tour principal d'affectation

Pour une candidature en 2^{de} GT avec enseignement optionnel Création et culture design :

L'affectation en 2^{de} GT est gérée par Affelnet Lycée. Les dossiers (annexe 8 et bulletins) déposés dans PassRL doivent faire l'objet d'un **vœu spécifique de 2^{de} GT Création et culture design dans Affelnet Lycée** pour être valides. La candidature est examinée sur la base de critères de motivation et l'avis formulé dans PassRL se traduit en bonus appliqué au barème, mais il ne garantit pas l'affectation. Ce bonus est saisi par l'administration dans Affelnet Lycée. La notification d'affectation est accessible aux établissements et aux familles le 26 juin 2024.

Calendrier PassRL pour une demande d'enseignement optionnel Création et culture design en 2^{de}GT :

- **2 mai** : Ouverture de la plateforme dématérialisée PassRL pour les établissements d'origine et d'accueil
- **27 mai à 18h** : Date limite d'instruction des dossiers par les établissements d'origine
- **3 juin à 18h** : Date limite de dépôt des avis par les établissements d'accueil
- **26 juin à 14h** : Diffusion des résultats du tour principal d'affectation

Pour une candidature en 1^{re} générale pour suivre un enseignement de spécialité rare (liste dans le « Guide des procédures d'affectation 2024 » page 22) :

La démarche sur PassRL concerne les élèves souhaitant changer d'établissement pour suivre un enseignement de spécialité rare qui n'est pas proposé dans leur lycée de scolarisation. Le dossier complété (annexe 14 et bulletins) est déposé sur la plateforme PassRL par l'établissement d'origine, au plus tard le lundi 27 mai 2024 à 18h. **Une seule candidature est possible.** Pour être valide la candidature doit faire également l'objet d'un vœu dans Affelnet lycée avant le 7 juin à 12h.

L'établissement d'accueil étudie les dossiers et reporte directement sur la plateforme PassRL un avis pour chaque candidature reçue, au plus tard le lundi 3 juin 2024 à 18h. La candidature est examinée sur la base de critères de priorité et d'éléments pédagogiques.

L'établissement d'origine prend connaissance de l'avis, en informe les familles et :

- Si l'avis est défavorable : il propose systématiquement à la famille que le vœu concerné ne soit pas saisi dans Affelnet Lycée ou le retire. **Si la famille s'y oppose, il est important d'indiquer que si l'élève est affecté, sur le vœu maintenu dans l'établissement visé, il ne pourra pas suivre l'enseignement de spécialité rare demandé.**
- Si l'avis est favorable : il saisit ou maintient le vœu.

Remarque : L'octroi de l'avis dérogatoire « Élève devant suivre un parcours scolaire particulier » ne garantit pas l'affectation. Les élèves de l'établissement et du secteur, restent prioritaires.

ATTENTION : Il appartient à l'établissement d'accueil d'estimer le nombre de candidats en interne pour ses enseignements de spécialité et par soustraction, les places restantes pour les élèves entrants.

Calendrier PassRL pour une candidature en 1^{re} générale avec changement d'établissement pour suivre un ES rare:

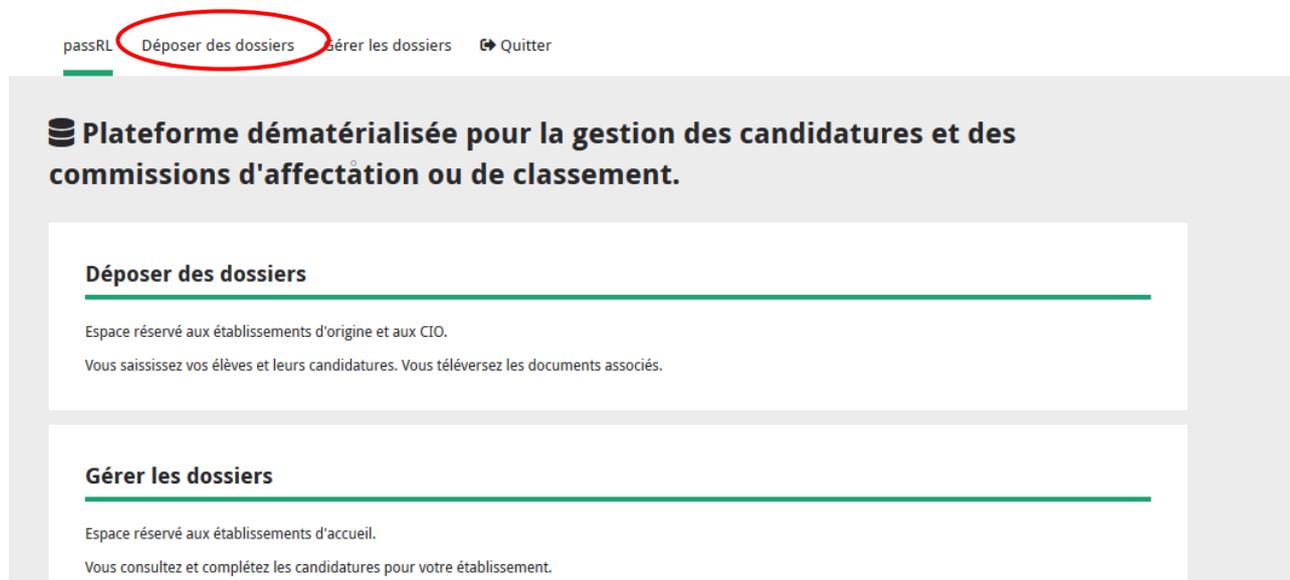
- **2 mai** : Ouverture de la plateforme dématérialisée PassRL
- **Lundi 27 mai à 18h** : Date limite de dépôt des dossiers par les établissements d'origine
- **Lundi 3 juin à 12h** : Date limite d'instruction des dossiers par les établissements d'accueil
- **7 juin à 12h** : Fin de la saisie des vœux dans Affelnet Lycée par les établissements
- **Mercredi 26 juin à 14h** : Diffusion des résultats de l'affectation

Guide d'utilisation de l'application PassRL

En tant qu'établissement d'origine ou CIO :

Pour déposer une candidature :

- **Etape 1:** choisir « Déposer des dossiers »



passRL Déposer des dossiers Gérer les dossiers Quitter

Plateforme dématérialisée pour la gestion des candidatures et des commissions d'affectation ou de classement.

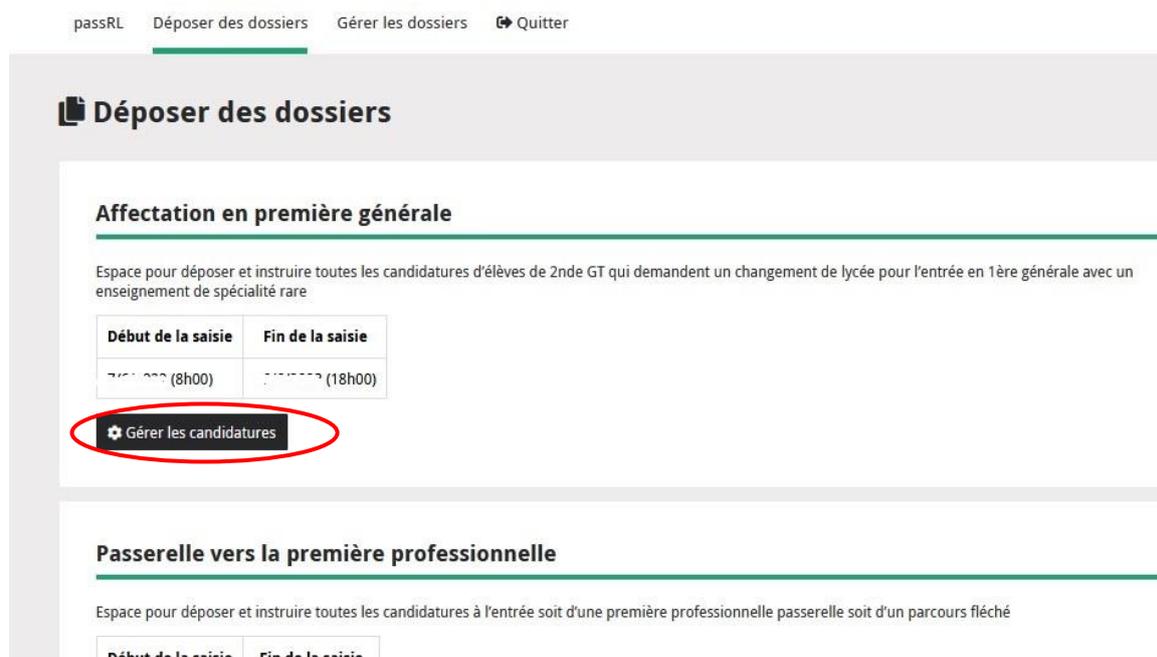
Déposer des dossiers

Espace réservé aux établissements d'origine et aux CIO.
Vous saisissez vos élèves et leurs candidatures. Vous téléversez les documents associés.

Gérer les dossiers

Espace réservé aux établissements d'accueil.
Vous consultez et complétez les candidatures pour votre établissement.

- **Etape 2:** choisir le type de candidature : dossier de candidature vers la 1^{re} générale, la 2^{de} GT avec l'option Création culture design ou un dossier passerelle vers la 1^{re} professionnelle.
- **Etape 3:** Choisir « Gérer les candidatures »



passRL Déposer des dossiers Gérer les dossiers Quitter

Déposer des dossiers

Affectation en première générale

Espace pour déposer et instruire toutes les candidatures d'élèves de 2nde GT qui demandent un changement de lycée pour l'entrée en 1ère générale avec un enseignement de spécialité rare

Début de la saisie	Fin de la saisie
7/01/2023 (8h00)	31/03/2023 (18h00)

Gérer les candidatures

Passerelle vers la première professionnelle

Espace pour déposer et instruire toutes les candidatures à l'entrée soit d'une première professionnelle passerelle soit d'un parcours fléché

Début de la saisie	Fin de la saisie
--------------------	------------------

- **Etape 4 :** « Ajouter une Candidature »

passRL Déposer des dossiers Gérer les dossiers Quitter

Candidatures vers la première générale

⚠ Vous devez apporter une réponse aux dossiers de candidature.

Filtrer les candidatures (extrait d'un élève ou d'un établissement) : **Filtrer**

Il n'y a aucune candidature à instruire.

+ Ajouter une candidature

- **Etape 5 :** « Ajouter un élève »

passRL Déposer des dossiers Gérer les dossiers Quitter

[← Retour](#)

Nouvelle candidature vers la première générale

Chercher un-e élève déjà saisi-e : **Chercher** **ou ajouter un élève**

- **Etape 6 :** renseigner les informations concernant l'élève puis enregistrer :

Nouvel élève

INE : *
10 chiffres + 1 lettre ou 9 chiffres + 2 lettres (majuscule)

Nom : *
Caractères alphabétiques, trait d'union, espace et guillemet simple (majuscule)

Prénom : *
Caractères alphabétiques, trait d'union, espace et guillemet simple (majuscule)

Date de naissance : *
JJ/MM/AAAA

Sexe : * ▼

Etablissement : * ▼

Classe : *
Caractères alphabétiques, trait d'union, espace et guillemet simple (majuscule)

Enregistrer **Annuler**

- **Etape 7 :** choisir la section sur laquelle candidater (Formation et établissement), puis valider :

passRL Déposer des dossiers **Gérer les dossiers** Quitter

Retour

Nouvelle candidature vers la première générale

TEST BENJAMIN , né le 2005-01-01 , classe 3E

Choisir une section

Chercher une section : **Filter** page 1

Formation	Etablissement	
PREMIERE GENERALE	LPO LYCEE DES METIERS SAINT-EXUPERY (0010006B)	✓ valider
PREMIERE GENERALE	LYCEE POLYVALENT INTERNATIONAL (0010072Y)	✓ valider
PREMIERE GENERALE	LPO LYCEE DES METIERS ARBEZ CARME (0011119L)	✓ valider
PREMIERE GENERALE	LYCEE POLYVALENT XAVIER BICHAT (0010032E)	✓ valider
PREMIERE GENERALE	LYCEE POLYVALENT PAUL PAINLEVE (0010034G)	✓ valider
PREMIERE GENERALE	LYCEE GENERAL LALANDE (0010013J)	✓ valider
PREMIERE GENERALE	LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE EDGAR QUINET (0010014K)	✓ valider
PREMIERE GENERALE	LYCEE POLYVALENT JOSEPH-MARIE CARRIAT (0010016M)	✓ valider
PREMIERE GENERALE	LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE DE LA PLAINE DE LAIN (0011194T)	✓ valider
PREMIERE GENERALE	LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE DU BUGEY (0010010F)	✓ valider
PREMIERE GENERALE	LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE DE LA COTIERE (0011326L)	✓ valider

- **Etape 8 :** téléverser le dossier de candidature au format PDF : « Cliquer ici pour téléverser le dossier ». Le dossier peut être constitué de plusieurs documents, mais toutes les pièces sont scannés dans un unique document PDF.
- **Etape 9 :** dans le cas où l'élève fait plusieurs demandes (sauf en 1^{re} G), revenir à l'étape 4 « ajouter une candidature », dans « chercher un-e élève déjà saisie-e » renseigner le nom puis cliquer sur « chercher » et enfin cliquer sur « inscrire » pour poursuivre à l'étape 7.

En tant qu'établissement d'accueil :

- **Etape 1 :** choisir « gérer mes dossiers »

passRL Déposer des dossiers **Gérer les dossiers** Quitter

Plateforme dématérialisée pour la gestion des candidatures et des commissions d'affectation ou de classement.

Déposer des dossiers

Espace réservé aux établissements d'origine et aux CIO.
 Vous saisissez vos élèves et leurs candidatures. Vous téléversez les documents associés.

Gérer les dossiers

Espace réservé aux établissements d'accueil.
 Vous consultez et complétez les candidatures pour votre établissement.

- **Etape 2 :** choisir le type de candidatures vous concernant : dossier de candidature vers la 1^{re} générale, la 2^{de} générale et technologique avec un enseignement optionnel création culture design, ou un dossier passerelle vers la 1^{re} professionnelle. Cliquez ensuite sur « Gérer les candidatures »

passRL Déposer des dossiers **Gérer les dossiers** Quitter

Gérer les dossiers

Affectation en première générale

Espace pour déposer et instruire toutes les candidatures d'élèves de 2^{de} GT qui demandent un changement de lycée pour l'entrée en 1^{ère} générale avec un enseignement de spécialité rare

Début de la saisie	Fin de la saisie
2024-02-22 (8h00)	2024-03-01 (18h00)

Gérer les candidatures

Passerelle vers la première professionnelle

Espace pour déposer et instruire toutes les candidatures à l'entrée soit d'une première professionnelle passerelle soit d'un parcours fléché

Début de la saisie	Fin de la saisie
--------------------	------------------

Etape 3 : vous avez accès aux dossiers des candidats ayant postulé dans votre établissement. Vous devez émettre un avis sur chaque candidature.

- Cet avis permettra de départager les candidats lors du traitement par Affelnet Lycée.

Exemple d'une candidature à une 1^{re} générale, avec changement d'établissement pour suivre un ES Rare :

passRL Déposer des dossiers **Gérer les dossiers** Quitter

← Retour

Candidature

 **LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE AMPERE (0690023A)**
PREMIERE GENERALE - ARTS PLASTIQUES

 Né le : [REDACTED]
Etablissement : [REDACTED]

Fiche candidat
[Télécharger le document](#)

⚠ Vous devez apporter une réponse ⚠

Défavorable Favorable

Renseigner ici la décision de l'établissement d'accueil quant à la candidature

L'établissement d'accueil peut consulter l'ensemble des candidatures déposées et leur avancement

passRL Déposer des dossiers **Gérer les dossiers** Quitter

Candidatures vers la première générale

⚠ Vous devez apporter une réponse aux dossiers de candidature.

Filtrer les candidatures (extrait d'un élève ou d'un établissement) : Filtrer

Etablissement demandé	Formation demandée	Candidat	Sexe	Date de naissance	Etablissement	Document origine	Réponse accueil
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE AMPERE (0690023A)	PREMIERE GENERALE - ARTS PLASTIQUES					✔ Disponible	✔ Disponible
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE AMPERE (0690023A)	PREMIERE GENERALE - ARTS PLASTIQUES					✔ Disponible	⚠ A renseigner
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE AMPERE (0690023A)	PREMIERE GENERALE - ARTS PLASTIQUES					✔ Disponible	⚠ A renseigner
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE AMPERE (0690023A)	PREMIERE GENERALE - ARTS PLASTIQUES					✔ Disponible	⚠ A renseigner